CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Définit et met en œuvre les orientations politiques nationales et départementales d'APF France Handicap.
- Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au conseil d'administration.
- Prépare et arrête l'ordre du jour des assemblées départementales.
- Est à l'écoute des adhérents et valide les initiatives.
- Se tient informé des activités et des animations des groupes relais.
- Impulse les actions ressources de la délégation.

L'actuel Représentant Départemental est Stéphane KERANGOAREC

REPRÉSENTATIONS

APF France handicap participe à plus de 40 commissions et représentations, par exemple :

- Comité d'Entente Handicap Morbihan (CEHM)
- Maison Départementale de l'Autonomie (CDA et COMEX)
- Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA)
- Commissions communales ou intercommunales d'accessibilité
- Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) ...

Délégation départementale du Morbihan

Adresse :
APF France handicap
Délégation du Morbihan
8 Rue des Frères Lumière
56000 VANNES

Téléphone : 02 97 47 14 62
E-mail: dd.56@apf.asso.fr
Blog: http://dd56.blogs.apf.asso.fr

Accueil

Mardi au jeudi :
9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Vendredi :
9 h - 12 h 30

Présence sur Lorient :
Groupe Relais a la Maison de vie associative et citoyenne de Lanester
Renseignements à la délégation

www.apf.asso.fr

Délégation départementale du Morbihan

Au service et à l'écoute des personnes en situation de handicap moteur et de leur famille

APF France handicap

APF France handicap, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble 28000 adhérents, 25000 bénévoles et 11000 salariés.

APF France handicap milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

APF France handicap gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture…

NOS MISSIONS

Œuvrer pour favoriser l'égalité des chances et la démarche citoyenne des personnes en situation de handicap

- Information et sensibilisation
- Rupture de l'isolement
- Défense des droits et citoyenneté, représentation et revendications
- Implication des partenaires sociaux, institutionnels et politiques
- Actions de lutte contre l'exclusion et la discrimination
- Soutien et accompagnement individualisé vers plus d'autonomie dans le projet de vie des personnes

VIE ASSOCIATIVE

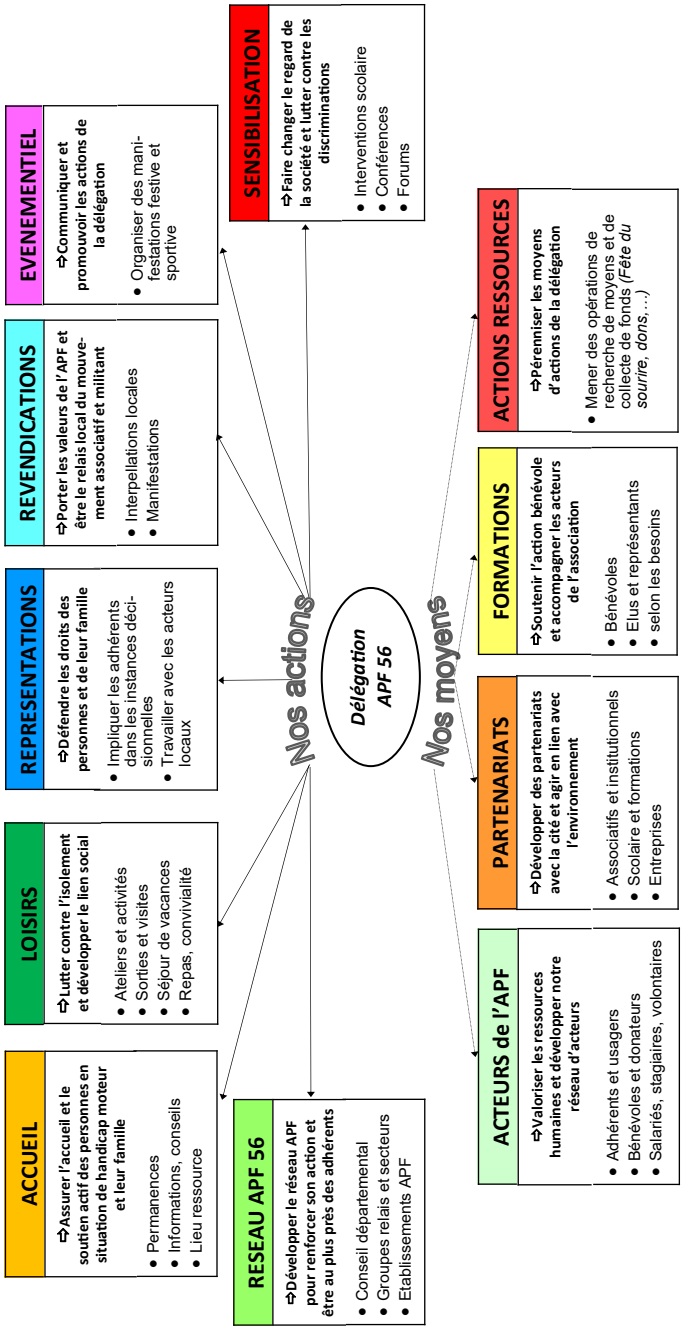

La délégation du Morbihan en chiffres :

- Plus de 200 adhérents
- Plus de 2000 donateurs
- Plus de 60 bénévoles
- 5 élus du Conseil APF départemental

Notre équipe salariée

- **Directrice Territoriale**
  Cécile COTTEBRUNE DESBATS
- **Cheffe de Projets Territoriale**
  Laurence BATAILLE
- **Chargé de mission**
  Charles MEUR
- **Chargée de Développement des Actions Associatives**
  Catherine HOEHLINGER
- **Secrétaire**
  Jessica LE BRAZIDEC
- **2 Services Civiques recrutés par an**

APF France handicap , c'est également des services et établissements :

* **Foyer d'Accueil Médicalisé***(22 résidents,36 salariés)*
* **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale** *(40 personnes accompagnées ; 6 salariés)*
* **Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile** *(34 jeunes accompagnés ; 20 salariés)*
* **Service d'Intervention Sociale Individualisée** *(file active de 300 personnes ; 3 salariés)*
* **Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapées** (14 places)
* **Entreprise Adaptée** *(86 travailleurs en situation de handicap)*